

GAEC MISTRAL rappelle huitres de bouzigues



- Noms des modèles ou références concernés : **huitres bz**
- Marque : **gaec mistral**
- **Lot voir fiche jointe**
- Conditionnements : **1.5kg, 2kg, 3 ou 4 kg 5 kg 8kg, 15kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 15/12/2022 au 27/12/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **34143530 39417339700032**
- Informations complémentaires : **GAEC MISTRAL HUITRES DE BOUZIGUES**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Méricq INTERMARCHÉ GROSSISTE TOUTE LA MAREE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**
- Description complémentaire du risque : **germe norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 15 janvier 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0625422145**
- Informations complémentaires publiques : **aucunes**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre